



C3 : Créer ou favoriser des zones refuges pour le Desman dans les tronçons soumis à de fortes perturbations hydrauliques
 > ACTION EN COURS

Cette action vise à préserver les populations de Desman des Pyrénées dans des secteurs soumis à de fortes perturbations du milieu et à favoriser la recolonisation de ces milieux perturbés. Les zones refuges (affluents, bras annexe, canal, etc.) permettent aux animaux de trouver refuge et sécurité à proximité des zones perturbées.

A ce jour 6 aménagements ont été réalisés sur 2 sites Natura 2000 :

- Site Natura 2000 : « Haute vallée de l'Aude et Bassin de l'Aiguette » (FR9101470) :

Depuis 2014, trois phases opérationnelles ont été réalisées par la FAC sur des zones préalablement identifiées comme zone refuge pour le Desman, sur le cours d'eau de l'Aude, fortement impacté par l'hydroélectricité.

- octobre 2014 : un bras de l'Aude d'environ 80 mètres de long et 5 mètres de large. Les travaux, réalisés manuellement, ont consisté à dégager l'entrée et la sortie de ce bras pour une mise en eau plus facile : déplacement de blocs, enlèvement de bois morts, création d'un épi déflecteur naturel.
- octobre 2015 : un bras secondaire de l'Aude en amont du pont d'Escouloubre a été modifié sur une dizaine de mètres. Des blocs ont été déplacés afin de faire entrer plus d'eau dans le bras. Cela permet de laisser cette zone active avec un débit réservé faible.
- Octobre 2017 : réouverture d'un bras secondaire de l'Aude de 110 mètres au niveau du pont d'Escouloubre. Bouché par un embâcle, ce bras a été débarrassé de troncs d'arbre, matériaux rocheux, de branches mortes, de plantes aquatiques, de feuilles mortes, de sédiments et de bois flotté.

- Site Natura 2000 « vallée de l'Aston » (FR7300827) :

En novembre 2017, l'ANA a aménagé 3 zones refuges sur l'Aston (rivière fortement influencée par l'hydroélectricité).

- Le ruisseau de Gagat, affluent rive droite du cours d'eau de l'Aston. Ce ruisseau entièrement bétonné sur une centaine de mètres en partant de la confluence avec l'Aston, a été équipé de blocs pour diversifier ses écoulements et faciliter les déplacements.
- Un ancien canal de dérivation, annexe hydraulique située en rive droite de l'Aston. Le canal est bétonné sur les premiers mètres en amont, puis circule dans une prairie par une succession de micro-seuils et de vasques. Les berges sont remblayées de sable et de terre, voire inexistantes par endroits. Le milieu a été fortement diversifié (installation d'épis, de microseuils, de gabions en berge) et un gîte artificiel à Desman a été installé.
- Le ravin de la Coume rose, affluent rive droite de l'Aston en amont immédiat de la centrale hydroélectrique dans un ancien pré évoluant vers une fermeture du milieu par enrichissement et reboisement. Celui-ci a été ré-ouvert.

N°	Nom	Site N2000	Date	Linéaire aménagement	Linéaire cours d'eau impacté
1	Bras Aude 1	FR9101470	Octobre 2014	80 m	1100 m*
2	Bras Aude 2	FR9101470	Octobre 2015	10 m	1050 m*
3	Bras Aude 3	FR9101470	Octobre 2017	110 m	1110 m*
4	Ruisseau du Gagat	FR7300934	2 et 3/11/2017	76 m	4 km**
5	Ancien canal de dérivation	FR7300934	6 au 13/11/2017	150 m	
6	Ravin de la Coume rose	FR7300934	25/10 et 6 et 7/11/2017	100 m	
REALISE AU 31/12/17	6	2 sites N2000		526 m	7,250 km
OBJECTIFS INITIAUX	7	4 sites N2000		Non renseignés	Non renseignés

